

RECENSEMENT DE LA POPULATION

du 17 janvier 2019 au 16 février 2019

En 2019, le recensement se déroulera dans notre commune.

Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Afin de recueillir les informations nécessaires, la mairie recrute un agent recenseur, homme ou femme.

Les candidats doivent être méthodiques et discrets, afin de garantir la confidentialité des informations.

Bonne présentation, connaissance de la commune et qualités relationnelles.

Les personnes intéressées par cette fonction sont priées de déposer leur candidature, au secrétariat de mairie, avant le :

Vendredi 16 novembre 2018

En Mairie, le 18/10/2018

